

Avis n°21-17668

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/21-17668/officiel>

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **67**

Annonce No **21-17668**

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : S.E.R.S.

Correspondant : eric Hartweg directeur général, 10 rue Oberlin - B.P. 20165 67004 Strasbourg Cedex, tél. : 03-88-37-88-88, courriel : [sers@sers.eu](mailto:sers@sers.eu) adresse internet : <http://www.sers.eu> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.sers.eu> .

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché : rehabilitation et restructuration du batiment blum technoparc nextmed - sTRASBOURG Lot 01 Dommages Ouvrages - rc cnr Lot 02 Tous risques chantier.**

*Catégorie de services* : 6a.

*Lieu d'exécution* : rue de la Porte de l'hopital, 67000 Strasbourg.

*Code NUTS* : FRF11.

*Caractéristiques principales* :

la présente consultation est une procédure adaptée ouverte, conformément au 1° de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Après avoir sélectionné les candidatures, le Pouvoir adjudicateur examinera les offres. Une négociation pourra alors être entamée si le pouvoir adjudicateur l'estime nécessaire dans la perspective de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, à l'aide des critères énoncés à l'article 5 du règlement de la consultation.

Le marché pourra toutefois être attribué sans négociation

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : la présente consultation concerne le choix d'un (ou de plusieurs) intervenant(s) (sociétés d'assurance et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu du Code des assurances) pour la souscription des polices d'assurances liées à l'opération " Création d'un Technoparc dans le campus des technologies médicales (Nextmed) à

Strasbourg - réhabilitation et restructuration du bâtiment Blum".

Les polices d'assurance concernées sont les suivantes :

Lot 1 - dommages-Ouvrage/Rc CNR (la rc cnr vise l'activité de maître d'ouvrage et de promoteur)

Lot 2 - tous Risques Chantier.

*Refus des variantes.*

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un seul lot.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :*

les primes d'assurance seront prises en charge par le pouvoir adjudicateur.

: le paiement des primes interviendra par virement bancaire dans un délai de 45 jours à compter de la réception par le mandataire du maître d'ouvrage de l'appel de prime (règlement partiel ou total) émis par le titulaire.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

le(S) soumissionnaire(s) pourra(ont) indifféremment répondre à un ou aux deux lots faisant l'objet de la présente consultation, étant précisé :

- qu'il sera établi un dossier de candidature complet et une offre, par lot,
- que les offres pour les 2 lots ne pourront être présentées comme indissociables,
- qu'il sera établi un marché par lot.

Des groupements d'assureurs (compagnies d'assurance ou mutuelles) pourront être constitués, sans forme imposée, pour la présentation des offres.

En cas d'intervention d'un intermédiaire d'assurance (courtier, agent), il est précisé que :

- un même intermédiaire d'assurance ne peut représenter, pour un même lot objet de la présente consultation, qu'un seul assureur ou groupement d'assureurs ;
- un même assureur ne peut se faire représenter, pour un même lot objet de la présente consultation, par plusieurs intermédiaires d'assurance.

La méconnaissance des règles ci-avant entrainera le rejet de l'ensemble des candidatures concernées.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :* français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation :*

*Critères de sélection des candidatures :* pour le jugement des candidatures, le Pouvoir Adjudicateur éliminera les candidats dont les garanties professionnelles, techniques et financières, appréciées en fonction des éléments énumérés à l'article 3.1 du règlement de la consultation, sont insuffisantes.

Il est précisé que le jugement des candidatures portera tant sur les éléments fournis par l'assureur ou le groupement d'assureurs que sur ceux fournis par l'intermédiaire d'assurance, lorsqu'il intervient.

*Situation juridique - références requises :* se reporter au Règlement de la consultation.

*Capacité économique et financière - références requises :* se reporter au Règlement de la consultation

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises :* se reporter au Règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 25 mars 2021, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :*  
1007AssBlum.

*Renseignements complémentaires :* pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur visé à l'article 6 du règlement de la consultation.

Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats ayant retiré le dossier.

Le profil acheteur à utiliser pour les communications électroniques et la remise des offres est celle accessible depuis la rubrique " Appel d'offres " à l'adresse suivante : [www.sers.eu](http://www.sers.eu).

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Les pièces fournies par le pouvoir adjudicateur sont disponibles sous format électronique à l'adresse suivante : <http://www.sers.eu>, rubrique " appels d'offres ".

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

les soumissionnaires auront à produire un dossier dématérialisé complet par lot, comprenant les pièces limitativement énumérées au règlement de la consultation.

Lorsque les candidats répondront aux deux lots, deux dossiers dématérialisés séparés, contenant chacun les éléments listés aux articles 3.1 et 3.2 du règlement de la consultation, devront être déposés.

Les candidatures et les offres sont à communiquer par voie électronique exclusivement. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée.

Les dispositions applicables aux dossiers de candidatures et d'offres dématérialisées (notamment la signature électronique) figurent en annexe au présent règlement de la consultation.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 8 février 2021.

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal Judiciaire de Strasbourg quai Finkmatt - B.P. 1030 67070 Strasbourg, tél. : 03-88-75-27-27.

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :* les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- Soit de l'article 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique avant la conclusion du contrat (référé précontractuel),
- Soit de l'article 11 de ladite ordonnance (référé contractuel) au plus tard le 31ème jour suivant la

publication de l'avis d'attribution du contrat, ou en l'absence de la publication de l'avis d'attribution, jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

*Renseignements relatifs aux lots :*

Lot(s) 01. - dommages - ouvrages.

Dommages - ouvrages

Informations complémentaires : durée du marché :

Lot 1 : durée de 10 ans à compter de la réception.

*Mots descripteurs* : Assurance

Lot(s) 02. - tous risques chantier.

Tous risques chantier

Informations complémentaires : durée du marché :

Lot 2 : durée du chantier augmentée de la période de maintenance de 12 mois.

*Mots descripteurs* : Assurance